

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026-132

OBJET :

Budget annexe SPANC

Vote du budget supplémentaire 2026

L'an deux mil vingt-six, le 7 juillet, le conseil communautaire de Haut-Chablais Interco, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Saint Jean d'Aulps, sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 1^{er} juillet 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, THORENS Valérie, MARULLAZ Aube, JAUD Emilie, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, GRENAT Maryse et LUCHINI Karine

MM. BERGER Jean-François, BAUD Philippe, BÉARD Patrick, CHALENÇON William, TAVERNIER Alexis, VINET Philippe, CORBET Nicolas, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, MEYNET Frédéric, FROSSARD Nicolas, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, MORAND Yann, BAUD Mickaël, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald

Résultat du vote :

votants :30
pour :30
contre :00
abstention :00

Procuration a été donnée par M. MUDRY Benoît à M. VINET Philippe.

Monsieur Yann MORAND a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire de voter le budget supplémentaire 2026 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour un montant total de 8 900,25 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **vote** le budget supplémentaire 2026 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour un montant total de 8 900,25 € HT,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président
Jean-François BERGER

Le secrétaire de séance
Yann MORAND

